

**AVIS D'ENQUETE**

**Syndicat d'améliorations foncières du Marais de Donneloye et Molondin**

Territoire des communes de Donneloye et de Molondin

Renaturation du ruisseau du Marais

\* \* \* \*

Conformément à la loi sur les améliorations foncières et aux autres dispositions légales, une enquête publique est ouverte sur l'objet suivant :

- Périmètre général

Le dossier est déposé au Greffe municipal de la commune de Molondin du mercredi 28 janvier 2026 au jeudi 26 février 2026, où les intéressés peuvent en prendre connaissance, durant les heures d'ouverture du bureau, soit :

- les mardis de 17h30 à 19h00
- les jeudis de 9h00 à 12 h00
- sur rendez-vous, par téléphone ou par email à l'adresse greffe@molondin.ch

Les réclamations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées dans ce délai par lettre recommandée à la commission de classification, par adresse le Greffe municipal de la commune de Molondin.

Une délégation de la commission de classification, accompagnée de son secrétaire M. David Varidel, ingénieur géomètre au bureau BR+ SA, assistera à l'enquête pour donner des renseignements le mercredi 28.01.2026 de 14h à 17h et le lundi 9 février de 9h à 12h à la salle du Casino de Molondin

Assemblée générale : 28 janvier 2026 à 10h00

Le comité de direction